

## DOCUMENTS CONFIDENTIELS

Frédéric Farah & Jérôme Maucourant

*Paris-Lyon, le dimanche 24 octobre 2019*

**Note à l'intention de son Excellence,  
Monsieur l'Ambassadeur du Liban auprès de l'Union Européenne**

**Novembre 2019,  
un moment décisif pour Le Liban et l'Union européenne**

*Salus populi suprema lex est*

*Preamble. L'ordinaire et l'inédit*

Nous sommes très honorés de la demande qui nous est faite. L'un de nous possède la double nationalité, française et libanaise, l'autre, la seule nationalité française, mais sommes attachés à l'idée que le Liban puisse exercer pleinement son droit à la souveraineté nationale. Autrement dit, les réflexions qui suivent ne relèvent pas du tout de la tentation de l'ingérence mais du désir que la France et l'Union Européenne apportent enfin un vrai concours au Liban durant ces circonstances difficiles. Bien sûr, cela implique une rapide analyse des politiques qui ont été menées au Liban ces dernières décennies, qui, il faut le souligner, portaient l'empreinte des idéologies très en vogue en Europe et aux Etats-Unis depuis la fin des années 1970, c'est-à-dire avant que la crise de 2008 ne remette en cause maintes orthodoxies.

Il existe, s'agissant de l'UE, beaucoup de mécanismes de coopération ou d'assistance : nous reviendrons sur quelques-uns qui peuvent être utiles. L'important, toutefois, n'est sans doute pas l'existence de ces procédures mais la volonté de les mettre rapidement en œuvre, car l'effondrement du taux de change menace. Il serait même souhaitable d'innover : quelle que soit l'efficacité du *gouvernement par les règles* de l'Union, pour ce qui est périodes ordinaires, il est assez clair que le trait propre de l'économie et de la politique est celui de l'incertitude. Il faut par conséquent oser le changement en matière d'institutions, savoir distinguer l'habituel de l'inédit, et donc mettre en place des mesures faisant face à l'extraordinaire, c'est-à-dire faire de la *politique*.

Or, nous, Européens comme Libanais, faisons face, en effet, à des événements qui sortent de l'ordinaire. Les évolutions de la politique internationale, entre l'Iran et les Etats-Unis, le nouveau visage de la crise syrienne et l'épuisement des structures qui ont façonné le Liban de l'après guerre civile<sup>1</sup>, suggèrent une forme d'état d'exception : que la Commission européenne garantisse en une proclamation solennelle, immédiatement, la parité actuelle de la livre libanaise avec le dollar pour une période de dix ans. N'avons nous pas le souvenir que pour sauver l'Euro, Mario Draghi s'est engagé à user de tous moyens nécessaires, même en sortant du cadre des

---

<sup>1</sup> Structures qui doivent beaucoup au climat idéologique et aux intérêts des États occidentaux et notamment *européens*.

règles existantes ? Est-il possible d'occulter que le Liban est une partie de *l'étranger proche* de l'UE et que son effondrement constituerait un grave problème humanitaire et sécuritaire ? Que la remontée des autoritarismes à fondements ethnique ou religieux peut se produire en cas de crise sociale ? Peut-on d'ailleurs oublier toutes les occasions perdues et, disons, les fautes commises depuis un demi-siècle par les États européens dans ce si Proche Orient ? Cette mesure de soutien à la devise nationale est une demande que son Excellence doit adresser aux Européens très vite, des Européens qui doivent enfin comprendre qu'on ne peut séparer arbitrairement l'économie de la politique, surtout en matière de monnaie.

Les amis du Liban, que nous sommes, proposons également que cet état d'exception soit appliqué à l'économie nationale par la dénonciation des accords de libre-échange. Nous suggérons aussi une mesure qui relève également de la pensée de l'exception : la simple mise en application du droit du travail, ce qui constituera paradoxalement une exception ne bouleversant pas l'ordre juridique mais aidera à refonder l'État et la société. Notre propos ne vise donc pas à demander à l'UE d'éteindre les incendies préjudiciables au vieil ordre des choses, mais de laisser un peuple décider de ses orientations politiques dans le cadre de la démocratie et de l'État de droit, autant de formes politiques vantées par l'UE.

Notre propos est de justifier cette demande inédite, tout en donnant d'autres idées qui ne sont pas organiquement liées à cette proclamation hétérodoxe. Tout ou partie de ces mesures auraient l'avantage de donner un statut d'*acteur stratégique* à l'Union européenne et de reconstituer le Liban sur des fondements plus assurés. Sans elles, la morale internationale de l'Union européenne en Méditerranée orientale serait gravement affectée, tout comme ses intérêts de court et moyen terme. Quant au Liban lui-même, s'il ne réaffirme pas sa volonté d'exister par les mesures proposées, il risque de manquer sa transition vers ce nouvel ordre des choses souhaité par le peuple, c'est-à-dire la fin du *capitalisme de compéage* et l'émergence d'un *État impartial*.

Les suggestions qui suivent sont le résultat de décennies de discussions avec les experts, les acteurs politiques et associatifs, ainsi qu'avec la population libanaise elle-même. Ces suggestions sont aussi issues de la perspective que nous offrent l'approche comparative des systèmes sociaux et l'histoire économique de longue période. Nos propositions sont doubles et visent ce que l'on peut demander à l'Union européenne et ce que le Liban peut, par acte de souveraineté, instituer tout-de-suite. Mais, il nous faut tirer avant cela un bilan rapide du passé.

#### *Tirer les leçons des expériences européennes*

Nous voulons démontrer qu'aucune transition vers un autre ordre politique et économique au Liban ne sera possible selon les « réformes structurelles », privatisations en tout genre, libéralisation et déréglementation de tous ordres ou libre échange sans ordre<sup>2</sup>. Les attentes de court terme des bailleurs internationaux, enfermés dans des prismes qui ont montré maintes fois leur nocivité, ne peuvent être des guides pour l'action. A travers les cas chypriote, grec et portugais, l'UE a montré, à son corps défendant, combien brader les biens publics et encourager les privatisations à outrance, écraser les salaires et l'investissement, n'étaient pas des solutions mais aggravaient lourdement les difficultés rencontrés déjà par ces pays. Comme conséquence de cette politique, il y eut la migration forcée d'une importante main-d'œuvre, souvent jeune et qualifiée, ce qui handicape l'avenir productif de ces nations, cependant que les autres États membres de l'UE eurent à subir une concurrence fiscale aggravée (une solution classique pour les États en difficulté). Notons par surcroît que la géopolitique était bien favorable et que les souverainetés de ces États établies sur une base pérenne : rien de tel n'existe dans le cas du Liban.

---

<sup>2</sup> Nous pensons qu'un libre-échange *bien ordonné* est en fait un *juste-échange* combinant l'initiative décentralisée et l'équité dans les transactions.

Précisons les choses : la seule obsession de ces programmes est de rétablir *à tout prix* le solde des transactions courantes, au nom de l'idéal de compétitivité. Mais il s'agit d'une hérésie économique en forme de réhabilitation singulière du mercantilisme au sein d'une Union européenne qu'on aurait pu croire plus libérale. Rappelons que le déterminant de long terme de la *richesse des nations* est la *productivité*. La productivité n'est pas la compétitivité : augmenter celle-ci indûment en négligeant celle-là, n'aboutit qu'à un jeu non coopératif allant contre le bien commun. L'effort aurait du porter sur la formation, la construction de filières exportatrices et la construction de spécialisations industrielles. Car, si les avantages comparatifs existent bien, *ils peuvent également être construits*. La gestion européenne de la crise dite imprudemment des « dettes souveraines », de 2009 à nos jours, est un modèle tragique de ce qu'il convient de ne pas faire. L'UE n'est pas une référence en termes de croissance et encore moins l'Eurozone.

Le Liban, à la croisée des chemins aussi bien politique qu'économique, devrait se garder d'emprunter la voie des plans d'ajustements structurels du FMI ou des traditionnels *memoranda* européens. Depuis de nombreuses années, l'épuisement du modèle de croissance, incarné par Rafic Hariri, avec les encouragements de Jacques Chirac et de l'UE (souvenons-nous des accords dits « Paris-1 » (2001), « Paris 2 » (2002) et « Paris-3 (2007)), a déjà contraint ainsi à l'exil une main-d'œuvre jeune et formée. Si, par malheur, les conditions de l'aide visaient à des privatisations de vaste ampleur, des prix de braderie seront nécessaires, tant les risques sont élevés. La peur du lendemain implique par ailleurs des modes gestion problématiques visant à l'obtention de gains à court terme. Comment, dans ces conditions, en finir avec une économie de rente et de prédation dont les crises du taux de change et du budget sont l'expression immédiate ?

Les mesures, que nous suggérons, montreront enfin que la question du Liban et, plus généralement, celle de la Méditerranée orientale, cesseront d'être négligées, qu'on en finira avec le principe du « deux poids, deux mesures ». Comment ne pas juger problématique l'accord de libre-échange signé par Rafic Hariri avec l'UE, en 2000, pour la somme absurde de 10 millions d'euros d'aide, là où le gouvernement précédent de Selim El-Hoss avait demandé, au minimum, 350 millions ? Car, ce montant est à l'égal de ce qu'avait obtenu la Tunisie qui n'avait pas connu de guerre et d'occupation comme le Liban. Quant à ces guerres et occupations, les citoyens d'un État européen que nous sommes ne sommes pas prêts d'oublier la négligence - voire le cynisme - de l'Europe entière depuis 1948 sur ce dossier du Proche-Orient<sup>3</sup>. Qui ne voit qu'une fraction de l'élite libanaise a été ainsi cooptée, se frayant un chemin dans le monde des Grands au détriment de son pays, avec la complicité de la présidence française et de l'*establishment* européen ? Accepter le programme proposé, c'est en finir avec ce système de complaisance, c'est travailler à une nouvelle ère dans l'intérêt de tous et solder les comptes du triste siècle passé en ce qui concerne le Proche-Orient.

#### *Retour sur la dynamique présente de la crise libanaise*

Au lieu de jouer l'apaisement en Syrie, par exemple en acceptant comme interlocuteur cette fraction de l'opposition interne au régime qui se projetait dans un avenir laïc et démocratique sans exiger le préalable de la chute du régime, l'Occident s'est désintéressé de la question ou a contribué à l'émergence d'organismes d'opposition basés à l'étranger et aux mains des Frères musulmans. Certains intellectuels laïques ont servi de caution à cette opération, contre un train de vie enviable financé par le contribuable européen. Notre responsabilité comme Européens dans la crise des réfugiés existe bel et bien et l'on ne peut pas dire que la réponse fut à la hauteur des enjeux et responsabilité de la première puissance économique du monde. Depuis le début de cette crise, les États-membres de l'UE ont soutenu le Liban avec quelques aides humanitaires et de petits programmes de développement des infrastructures locales (écoles, eau potable, déchets solides, etc.) destinées, au départ, uniquement aux réfugiés syriens, avant que

---

<sup>3</sup> Nous pourrions revenir plus longuement pour ces questions politiques aux fortes incidences économiques

L'Etat libanais n'impose qu'ils bénéficient aussi aux populations hôtes. Plus généralement, l'aide de l'UE et des banques de développement a consisté en un appui à des projets d'infrastructure financés par des prêts. Or, cette approche n'est pas viable.

L'économie libanaise est très tertiaisée et fort ouverte au commerce international. Des dépenses en infrastructures ont donc peu de conséquences positives sur le circuit économique : il y a beaucoup de fuites en importations. Le Liban n'est ni l'Allemagne ni les États-Unis ... Ce genre d'injections de monnaie est donc problématique : la situation est demeurée précaire. Investisseurs et acteurs économiques locaux (même des PME !), parfaitement rationnels et conscients de la situation, se sont ainsi tournés, quand c'était possible, vers des pays devenu plus stables et compétitifs de la région, comme la Turquie ou l'Égypte. Pire encore, l'urgence budgétaire a poussé le gouvernement libanais à improviser des mesures fiscales qui, outre leur impact négatif sur la situation des ménages, ont aggravé le coût de fonctionnement des entreprises, encouragé qu'il était par une communauté internationale marquée par le principe général de l'orthodoxie budgétaire, mais qui n'a jamais regardé dans le détail les mesures qui étaient prises et leurs conséquences. Le résultat fut une hémorragie croissante des capitaux et, finalement, une dégradation dramatique de la balance des paiements. Le fait que le taux de change soit fixe est, dans ce cas, une circonstance aggravante. En effet, même si la banque centrale possède un des niveaux de réserves de change parmi les plus élevés au monde, cette situation n'est pas durable, en raison, nous l'avons vu, de l'état d'une économie qui importe presque tout. Certes, la réaction des banques commerciales, pratiquant un autocontrôle des changes, et l'essor de la contestation ont achevé de miner toute forme de confiance dans les politiques monétaire et budgétaire. Mais ce sont des conséquences de la dynamique de crise et non la raison de celle-ci.

Contrairement à ce que suggère une certaine opinion répandue dans les media et certains milieux politiques, qui n'aime pas regarder les réalités en face, la crise syrienne et l'immigration de masse, qui s'en est suivie, ont donc eu des effets problématiques qui ont achevé de détruire le fragile édifice libanais. Il faut détailler, à ce stade, les conséquences du choc migratoire : les employeurs libanais ont substitué de la main-d'œuvre libanaise par une main-d'œuvre syrienne, moins onéreuse. Artisans et petits commerces et ateliers syriens ont remplacé leurs équivalents libanais (du plombier au garagiste et au marchand de légumes). Une part de l'élite dirigeante a fait engager les nouveaux chômeurs libanais dans des officines publiques (+10.000 rien que depuis 2017). Les dépenses publiques ont explosé, financées par de la dette et les Libanais qui refusent de faire partie d'une clientèle politique ont eu recours à la dette privée pour cacher leur nouvelle pauvreté.

En 2015, un déficit criant de la balance des paiements a sanctionné ce nouvel avatar de l'économie de rente<sup>4</sup>. En réponse, la banque centrale a fait d'énormes cadeaux aux banques *en livres libanaises* pour les amener à rapatrier leurs fonds placés à l'étranger ou à offrir des taux d'intérêts élevés à des non résidents (Libanais ou autres). Cette masse nouvelle de monnaie a alimenté la bulle de crédits à la consommation et s'est donc ajoutée aux dépenses publiques pour gonfler une demande sans contrepartie d'offre. Le déficit commercial a donc soldé le déséquilibre de la demande de consommation. Certes, la révision, avec 12 ans de retard, de la grille des salaires dans la fonction publique a aggravé le gonflement de la masse monétaire, mais ce ne sont certainement pas les fonctionnaires qu'il faut blâmer ...

Dans ce contexte, les pressions financières, les sanctions internationales et l'utilisation du territoire libanais pour contourner les sanctions internationales ont joué un rôle critique dans la

---

<sup>4</sup> Dans un pays où l'industrie et l'agriculture n'ont, non seulement, jamais été aidées à se remettre de la période des guerres (1975-1990), mais soumises à de nombreux démantèlements tarifaires *unilatéraux* par Rafic Hariri (notamment en 2000, comme nous l'avons par ailleurs évoqué), avant même la signature de traités de libre-échange avec les pays arabes et l'UE, traités qui ont achevé de détruire ce qui pouvait être détruit, la masse de livres libanaises créée par les dépenses publiques et les emprunts privés se transforme en dollars pour financer les importations.

dernière séquence de la dynamique de la crise. Il faut préciser ce point : le Gouverneur de la Banque Centrale a admis, récemment, que le problème est « *peut-être dû à un excédent d'importations* » et que « *ces importations ne seraient peut-être pas toutes destinées au marché local* ». Il découvre que le Liban importe deux fois plus de pétrole qu'autrefois. Malheureusement, les devises gagnées grâce à des réexportations ne refluent pas vers le Liban. Le scénario admis est le suivant : des hommes d'affaires libanais (proches du régime syriens) ou syriens vident leurs comptes au Liban et se font repayer en Syrie ou ailleurs, se contentant parfois de livres syriennes dans l'attente de participer aux bonnes affaires de la reconstruction en Syrie ....

Par ailleurs, la pénurie de dollars en Syrie a amené les dirigeants de ce pays à contraindre les anciens et les nouveaux riches à rapatrier leurs dollars de l'étranger. Les milieux bancaires confirment que 2 milliards de dollars ont quitté le Liban à destination de la Syrie entre novembre 2018 et octobre 2019 (3.5% du PIB) ! Des individus avec des valises bourrées de monnaies « régionales » ont débarqué à Beyrouth, pour acheter des dollars et les emmener en Turquie, et il a fallu qu'ils soient arrêtés par la police pour qu'on découvre l'existence de cambistes non autorisés collectant des dollars sur le marché libanais pour les expédier à l'étranger. ... Cet épisode et la crise actuelle ont entraîné finalement l'interdiction par le procureur général du transport de dollars dans des valises via les postes frontières et l'aéroport.

La vérité doit être dite : l'acmé de cette crise financière procède d'un problème de *sortie de capitaux* ; ce n'est pas, essentiellement, un problème de ralentissement du tourisme, de récession de l'immobilier et de baisse des remises des émigrés. Ce n'est donc pas un problème d'entrée de capitaux. Le contexte de la politique internationale est le facteur *critique* menant aux troubles financiers, monétaires et sociaux actuels. C'est pourquoi une telle cause doit être résolue par des moyens politiques, ce qui explique pour partie le caractère hétérodoxe de ce que nous préconisons. Le Liban, quelles que soient les malfaçons de sa structure politico-économique, héritées de la guerre, doit affronter des enjeux qui le dépassent mais qui sont à la hauteur de l'UE. C'est d'ailleurs de l'intérêt bien compris de celle-ci d'aider à sa résolution.

Résumons les points cardinaux de l'analyse : l'accélération du processus de crise commence donc bien avec le renforcement du blocus européen et américain de la Syrie, en particulier pour les produits pétroliers, en 2018 et 2019. Les hommes d'affaires syriens sommés de rapatrier leurs dollars placés à l'étranger, notamment au Liban, comme on l'a vu, ont aggravé l'hémorragie. Si les capitaux qui ont quitté la Syrie pour le Liban avec la guerre, à partir de 2011, ont atténué le choc migratoire, aujourd'hui, rien n'empêche ce rapatriement de capitaux. Il achève de désarticuler complètement une économie libanaise déséquilibrée après avoir renforcé son caractère improductif. Les Occidentaux ont joué avec le feu d'une société et d'une économie qui ne s'était jamais remise de 15 ans d'une guerre civile destructrice, laquelle a créé des nouvelles féodalités colonisant l'État ; l'on a cru reconstruire celui-ci avec la seule foi que devrait susciter les mécanismes du marché et de la finance globale. Pourtant, en Europe, on n'a jamais construit d'économies marchandes dynamiques et de révolutions industrielles sans ériger un État. Il n'y a pas d'exception proche-orientale à cet égard.

#### *Le détail des mesures envisageables*

Voilà ce qu'il nous paraît souhaitable de mettre en œuvre pour espérer, dans un court et moyen terme, apporter une réponse sérieuse à la situation. Ces mesures peuvent être d'ordre interne et externes ou, disons, d'ordre national et de coopération internationale. Il s'agit de sortir des querelles stériles et dépassées sur le *plus ou moins d'État*, mais de faire en sorte que l'État accomplisse les fonctions qui le légitiment, comme la simple application de la loi, par exemple, ou la protection des intérêts vitaux de la nation.

S'agissant des décisions d'ordre interne, impliquant la seule volonté de l'État libanais :

- Invoquer les clauses d'urgence et dénoncer *sur le champ* les accords de libre-échange défavorables à l'économie libanaise. L'état absolument catastrophique et peu commun, disons-le, de la balance des paiements, justifiera simplement cette décision ! Il convient ainsi d'en revenir à des tarifs moyens de 20% en termes de tarifs douaniers, au lieu des 7% actuels, c'est-à-dire à ceux qui prévalaient *avant* le retour de Rafic Hariri au pouvoir en 2000. Il est possible de chiffrer les conséquences de cette baisse pour les finances publiques libanaises : 36 milliards d'USD à la fin de l'année 2018, soit 62% du PIB en valeur actuelle ! Les droits de douane pourraient être exemptés sur les intrants agricoles et industriels et les produits sans équivalent local et l'on retaxerait avec profit le reste, comme les produits de luxe<sup>5</sup>
- S'assurer de la fiabilité des informations fournies par la Banque centrale quant aux mouvements des capitaux ; il faut, au préalable, contrôler les capitaux informels : changeurs non enregistrés, valse de valises de billets ...
- Un soutien à l'activité privé paraît nécessaire par attention particulière portée au marché du travail : améliorer les conditions de travail, le rendre attractif particulièrement pour les plus jeunes. *Pour cela, il suffit de faire appliquer le droit du travail !* Le marché du travail libanais ne doit plus être sous la pression de la main-d'œuvre des pays arabes, syrienne en particulier, ou de pays comme le Sri Lanka ou Pakistan. De cette façon, les dépenses publiques clientélistes, qui certes, absorbent la pression sociale, mais asphyxient à terme l'économie, diminueront, puis, disparaîtront.

S'agissant des mesures d'ordre externe, c'est-à-dire des demandes à adresser à l'Union Européenne, les voici par ordre de priorité, et l'on nous pardonnera leur diversité :

- Il est important que la Commission proclame que *tout sera mis en œuvre* pour préserver l'actuelle parité de la Livre Libanaise, en raison des intérêts essentiels que revêt la stabilité de ce pays pour l'Union. Cette seule proclamation fera cesser l'hémorragie de devises. Plus, elle contribuera au reflux de celles-ci vers le système bancaire national. A partir de l'énoncé de cette volonté s'ouvrent toutes les possibilités sophistiquées des administrations européennes : mais rien n'est possible sans une communication bien faite faite autour de la proclamation de ce principe. Cela a toujours été vrai dans l'histoire monétaire, c'est encore plus vrai dans un monde globalisé. Et pourquoi ne pas constituer des dépôts dans le système bancaire libanais, ce qui rassure le public et atténue la pression sur la liquidité ?<sup>6</sup>
- Immédiatement après l'acte de dénonciation des accords de libre-échange par le Liban, l'UE doit donner son soutien à cette mesure conforme aux intérêts vitaux d'un pays voisin ; plus encore, pour montrer que l'on change de paradigme, l'Union européenne devrait financer le transport vers sa propre zone de produits libanais conformes aux conditions normatives de l'UE. Il s'agit donc bien de tirer ainsi la croissance par les exportations, de jouer consciemment une logique de réindustrialisation en se servant du marché et non pas en s'abandonnant à la mystique du marché libre et de la finance globale. Il suffit, pour cela, d'utiliser le mécanisme déjà en place

---

<sup>5</sup> Outre l'état de nécessité absolue qui justifie cette suspension immédiate, il sera rappelé que les accords de libre-échange avec les pays arabes sont déséquilibrés en raison des subventions sur les intrants, comme la terre ou l'énergie, et de normes sociales inexistantes *de facto*. Un libre-échange qui repose sur le *dumping* social et écologique n'est qu'un désarmement unilatéral : le Liban ne peut plus supporter plus longtemps ce genre de procédé. En effet, des secteurs entiers ont disparu, ameublement, textile, verre, céramique et chaussure, et l'on voit bien que le mythe de l'économie de service ou l'insertion dans la finance globale n'est pas à même d'équilibrer les comptes extérieurs. Et, du point de vue de l'intérêt *national*, le seul qui vaille pour un pays en temps de catastrophe, quel est le sens de cette baisse des droits de douane de 5% pour des produits en provenance de Chine, de Turquie, du Bangladesh ou des États-Unis alors que le Liban n'y exporte rien.

<sup>6</sup> Que l'on use aussi des instruments connus des experts et figurant au budget européen comme : (1) *Economic Resilience Initiative* ; (2) *European Neighborhood Policy* ; (3) *Cross Border Cooperation*.

d'aide aux exportations géré par l'*Investment and Development Authority in Lebanon* (IDAL). Mieux encore, l'UE pourrait financer le transport des exportations libanaises vers leurs marchés traditionnels que sont les pays arabes du Moyen-Orient et les pays du CCG, avant que ces marchés ne soient complètement perdus pour les producteurs libanais.

- Œuvrer avec l'Union Européenne à l'abandon du secret bancaire partout où cela relève de leur initiative : le nouveau monde à construire ne peut plus être fondé sur l'opacité des circuits de financement qui nuisent à la démocratie et l'État de droit.

- Que l'UE finance un nouvel essor de la statistique au Liban grâce à des bureaux de recherche privés, des enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages et le marché du travail<sup>7</sup>. Publiquement et solennellement, les résultats des enquêtes, une fois par an, à date fixe, seront rendus publics, ce qui mettra l'élite dirigeante devant ses responsabilités. Enfin, sur cet aspect de chiffres, le Liban acceptera une transparence totale des comptes de sa banque centrale, du secteur bancaire et du secteur public (incluant les mouvements de personnel et les appels d'offre pour les projets d'infrastructure) comme condition de la poursuite des aides de l'UE.

- Dans le cadre de l'assistance technique fournie par l'UE aux institutions publiques, cessons le recours aux sociétés de consultant et favorisons les jumelages et les partenariats avec des *institutions publiques* européennes, même si cela favorise le recours à des institutions françaises vu la proximité historique et culturelle : l'UE devrait se rappeler que la langue et la culture françaises sont, historiquement, *la raison même de l'ancrage du Liban à l'UE*, que celui-ci s'est fait à travers la France, alors que l'anglais ouvre les Libanais, non pas au Royaume-Uni (de toute façon déjà en dehors de l'UE !), mais aux États-Unis ou à l'Australie et au reste du monde ...

- Cesser d'élaborer des programmes comme ceux de la CEDRE, qui ne jurent que par l'appel au privé, alors qu'à la lumière de l'expérience historique, la puissance publique joue un rôle clef dans le développement de la nation. On ne développe pas un pays en démantelant ce qui fait (encore) la puissance de l'État. Privatiser certaines activités dans des pays où l'existence de l'État est assurée est, bien sûr, possible, mais liquider les dernières sources de revenus dans un pays où la fiscalité est à construire et l'État à réinventer n'a pas de sens. Sans compter que les entreprises publiques sont l'un des moyens de toute politique sociale et économique dont on ne peut se passer dans la dynamique de reconstruction nationale. L'État libanais doit impérativement, avant même de penser à toute privatisation, permettre à ses entreprises publiques de retrouver leur rentabilité financière. Rappelons-nous qu'après leur création, sous le mandat du président Chéhab, elles étaient non seulement rentables, mais elles finançaient elles-mêmes leur propre expansion. L'État n'avait nul besoin d'emprunts à l'étranger pour cela. Et c'est même à la suite du rachat, par l'État, des petits producteurs d'électricité locaux, que le réseau électrique a pu se développer ! Pour ce faire, il faut absolument débarrasser ces entreprises de tous les effectifs issus des clientèles politiques qui y ont été introduits, leur donner les moyens de facturer et d'encaisser la totalité de ce qu'elles produisent et de revoir leurs grilles tarifaires. Les entreprises publiques étant, contrairement aux entreprises privées, des instruments privilégiés de tout développement économique et social, ces nouvelles grilles tarifaires viseront à favoriser le développement industriel et agricole du pays et assureront un minimum de bien-être aux ménages les moins favorisés.

- Cesser d'insister sur les partenariats publics-privés (PPP) dont toute la nocivité encore une fois a pu être mesurée, en Europe même, lors de la mise en œuvre des lignes à grande vitesse Paris-Bordeaux ou Paris-Rennes. Dans le cas du Liban, cela revient à confier des actifs à des entreprises

---

<sup>7</sup> En attendant de transférer les ressources développées à cet effet vers l'Administration Centrale des Statistiques le jour où l'État se décidera à faire le nécessaire en la matière.

privées dont la probité reste à montrer ... Que les raisonnements abstraits prennent en fin compte la spécificité des contextes locaux ! De même, ne plus encombrer les discussions, en ces temps d'urgence, de la référence aux « autorités indépendantes de régulation », qui minent un peu plus l'autorité des ministères et laisser place à la *gouvernance* en lieu et place du *gouvernement*. Il faut au contraire moderniser la fonction publique libanaise.

- Cesser de faire la promotion au Liban de la TVA et faire la promotion de l'impôt direct, ce qui toujours été repoussé par l'UE jusqu'à présent.

### *Conclusion*

Votre excellence, nous espérons avoir dessiné une image convaincante de la crise et avoir fourni des propositions pour une solution à la crise actuelle que vous trouverez intéressantes.

Certaines s'inscrivent dans une perspective de long terme, d'autres s'écartent notablement de l'idéologie aujourd'hui dominante dans l'UE. Protéger la Livre est nécessaire, mais non suffisant. L'État libanais doit jouer son rôle, maintenant plus que jamais. Il s'agit de le renforcer dans sa mission au service du développement économique et social du pays, non de le miner par des privatisations, des « autorités de régulation indépendantes » et des réductions de salaires dans la fonction publique. Le développement de l'immense potentiel industriel et agricole du pays doit être sa tâche principale, à l'abri des accords ravageurs de libre-échange signés de manière irréaliste avec des pays aux économies soit subventionnées (les pays arabes) soit surdéveloppées (les pays de l'UE). Le Liban doit remettre sa population au travail *dans le secteur privé* et cesser d'entretenir des clientèles politiques aux frais de ceux qui refusent de faire partie de telles clientèles. Il doit cesser de compter sur une main-d'œuvre étrangère. Pour cela, les moyens du ministère du Travail doivent être renforcés, comme ceux de la Sécurité Sociale. Des conditions de travail *décentes* doivent être offertes aux jeunes Libanais et Libanaises dans le secteur privé. Le Liban doit aussi augmenter ses recettes fiscales par une pression fiscale accrue, basée sur l'impôt *direct*, ce qui lui permettra aussi de ne pas tomber dans les griffes des prêteurs internationaux, notamment du FMI.

Ce qu'un pays tel que la Corée du Sud a fait, le Liban peut également le faire. Cet effort de transformation industrielle doit être tenté. Pour s'engager dans cette démarche de création d'une économie de production, l'administration libanaise doit retrouver le rôle qui était le sien à l'époque où des efforts sérieux avaient été entrepris pour la moderniser et la mettre au service de la Nation. Elle doit cesser d'être le lieu de partage des ressources financières de l'Etat entre divers groupes politiques. Un organisme tel que le CDR doit retrouver son rôle de planification et être limité à ce rôle. Les comptes et les achats publics doivent être transparents. Le rôle des statistiques nationales doit être revalorisé comme instrument d'évaluation des politiques publiques et donc comme facteur critique de toute vie politique démocratique.

La France a une expérience précieuse dans ce domaine. C'est en utilisant des administrations et des instruments tels que ceux mentionnés ici (Commissariat au Plan, INSEE, comptabilité nationale, etc.) qu'elle a pu, notamment à l'époque du Général de Gaulle, dans les années 60, rattraper son retard avec les États-Unis. De récents jumelages entre administrations françaises et libanaises, financés par l'UE, ont montré qu'il existe encore des fonctionnaires et des juristes français capables et désireux d'aider à la modernisation de l'administration libanaise. Mais pour qu'une telle coopération porte entièrement ses fruits, dans le Liban d'aujourd'hui, il va de soi qu'il appartient au Liban de se doter d'abord d'éléments compétents au sein de son administration et ensuite d'avoir le courage de refuser les modèles économiques que cherchent à lui imposer ses partenaires occidentaux, alors qu'ils sont remis en question chez eux-mêmes.

## RÉPONSE CONFIDENTIELLE DE L'AMBASSADEUR

Le 10 déc. 2019 à 13:55, Ambassade Liban Bruxelles <ambliban@yahoo.fr> a écrit :

Cher Monsieur Maucourant,  
Cher Monsieur Farah,

Je souhaiterais de prime abord vous remercier pour votre implication intellectuelle dans le débat qui intéresse l'avenir du Liban. Gérer la crise est certes nécessaire ; je m'y attelle à cette tâche tous les jours, mais réfléchir le futur, en proposant des solutions qui répondent à l'ambition de notre peuple, est également une affaire cruciale qui relève de mes priorités.

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre note de travail, et je me permets de vous transmettre mes observations préliminaires :

- La note offre une vue d'ensemble de la politique monétaire, financière et économique du Liban. J'ai trouvé que beaucoup d'idées pertinentes offrent des pistes de solutions et méritent d'être développées encore plus.
- Je souhaiterais utiliser votre travail à fond, que ce soit envers les instances de l'UE ou avec les administrations libanaises. A cet effet, je vous demande, donc, si ça serait possible de modifier certains aspects dans la rédaction, vu que mon objectif est d'éviter, autant que faire se peut, les prises de positions qui pourraient être mal interprétées.
- Certaines idées méritent quelques clarifications, notamment :
  - 1 *Page 5* de la note, concernant le rapatriement des hommes d'affaires syriens des capitaux du Liban. Est-ce que nous pourrions envisager une séquence plus claire au niveau des chiffres et des preuves à l'appui ?
  - 2 Concernant les tarifs douaniers (*page 6 de la note*), pensez-vous possible d'avoir les références aux chiffres avancés ? Dans un cadre plus global, nous pourrions idéalement s'intéresser à la politique commerciale du Liban en général, et non seulement à l'égard de l'UE. Une certaine politique gouvernementale devrait être envisagée sur ce sujet dans un souci de cohérence envers l'UE.
  - 3 *Page 7 et 8*: en ce qui concerne les Partenariats PP, les autorités indépendantes de régulation ainsi que la promotion de l'impôt direct. Bien que l'idée générale soit, d'après ce que j'ai pu comprendre, la nécessité d'œuvrer à une gouvernance publique efficace, je pense qu'il serait intéressant de développer ces idées surtout qu'elles sont controversées au Liban.

Enfin, en ce qui concerne le développement de l'immense potentiel industriel et agricole du pays, il existe déjà un plan qui a été avancé par le DG du Ministère de l'Industrie. J'aimerais bien avoir votre retour sur ce projet, ci-joint attaché à ce courriel.

En somme, je vous assure que votre travail académique de haut niveau constitue, dorénavant, un point de repère important dans l'analyse que nous faisons des rapports entre l'UE et le Liban. J'espère que nous pourrions collaborer constamment en impliquant l'équipe de l'ambassade, notamment Monsieur Matar en charge du dossier de la Commission, et notre attaché économique, Monsieur Zaiter.

Recevez mes sincères salutations

*Fadi HAJALI*

*Ambassadeur du LibAN*